Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 65

Artikel: Sous la présidence d'une Lausannoise : assemblée des délégués de

l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271422

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Sous la présidence d'une Lausannoise

Assemblée des délégués de l'Association suisse La femme européenne au travail des infirmières et infirmiers diplômés

L'ASID a tenu son assemblée annuelle le 21 mai. L'ASID a tenu son assemblée annuelle le 21 mai, a l'Aula de l'Université de Bâle. L'Association professionnelle des infirmières et infirmiers en soins généraux comptait, au début de cette année, 6375 membres, soit 235 de plus que l'année précédente. De nombreux membres de l'Association s'étaient joints aux 74 délégués des onze sections et prirent part aux délibérations. La présidente, Mile Nicole F. Exchaquet, de Lausanne, dirigeait les débats avec la collaboration de membres du

Suffrage

L'assemblée des déléqués des 14 et 15 mai

Samedi 14 mai, au grand auditoire des Terreaux, Neuchâtel accueillait les délégués par un temps radieux qui embellisait toutes choses et donnait à cette réunion annuelle un in de fâte Ellévieu par de la contraction de la contrac air de fête. Elle était organisée par l'Asso-ciation de Neuchâtel-Ville et sa nouvelle et active présidente, M^e Schaer-Robert. La séan-

active presidente, M' Schaer-Robert. La sean-ce administrative de samedi était publique. Mme Ruckstuhl, présidente, présenta un tableau complet de l'activité suffragiste en Suisse avec tous les espoirs que permettent les cantons où « cela bouge ». Ét ils sont nom-breux en ce printemps 1966. Le rapport de la trésorière suscita quelques

Le rapport de la tresoriere suscita queiques commentaires; c'est que, de bénévole qu'était l'administration, son volume croissant exige une secrétaire à mi-temps rétribuée. Ce modeste budget se vit discuté aussi gravement qu'un budget d'Etat. Ah, que vienne enfin l'occasion de confier aux femmes les finances. des communes, des cantons, du pays! Gérées et scrutées comme celles du comité central, elles ne nous apporteront alors que de bonnes

surprises. Mmes Schaer-Robert, de Neuchâtel, et Gi-rard, de la Tour-de-Peilz, furent ensuite élues à l'unanimité membres du comité central aux deux postes laissés vacants jusqu'ici et réservés aux Romandes. Un thé servi sous les ombrages du préau,

précéda deux rapports fort intéressants : ce-lui de Mme Rusca, laquelle raconta en fran-çais, avec brio et humour, la campagne tessiçais, avec orio et numour, la campagne tessi-noise toute récente qui amena tout près de la victoire les partisans du suffrage féminin, puis l'historique du suffrage féminin au can-ton de Neuchâtel, présenté par Mlle Schwei-zer, de La Chaux-de-Fonds, et illustré de ravissantes anecdotes.

2^e Journée

Le culte du dimanche 15 mai, à la chapelle des Terreaux, était présidée par une jeune théologienne sur ce texte: « Vous étes appelés à la liberié des enfants de Dieu, ne retombez pas dans l'esclavage »; cette liberté, nous ne pouvons l'acquérir complètement qu'en nous soumettant à l'autorité de Dieu qui nous donnera la force de surmonter toutes les formes de domination.

Séance privée à la Salle des Terreaux

Séance privée à la Salle des Terreaux

Disons d'emblée que grâce à la présidence ferme et souple de Mrne Madeleine Joye, de Fribourg, les délibérations très animées furent dans les limites fixées par l'ordre du jour et l'horaire ; disons aussi que la traductrice, Mrne Manassewitch, sur endre avec précision l'essentiel d'un discours, de sorte que la discussion fut à la portée de chaque participante et de ce fait des plus fructueuses.

Il fut décidé à l'unanimité que, dorénavant, les assemblées annuelles du Suffrage se feraient uniquement dans les cantons où se dessine un fort courant suffragiste.

Il est conseillé aux cantons qui ont organisé des conférences et des cours civiques, ainsi qu'à ceux qui sont sur le point de le faire, de se réunir entre eux pour échanger leurs expériences et bénéficier mutuellement de leurs conférenciers éventuels.

ventuels.

Actuellement, la section de Bâle-Ville se prépare à une consultation populaire. Le Comité central, par la voix de sa présidente, Mme L. Ruckstuhl, l'avise qu'il mettra une somme à sa disposition pour l'aider dans sa propagande. Les déléguées de toutes les sections sont prêtes à appuer cette campagne dont la victoire pourrait bien marquer un tournant décisif pour le suffrage féminin en Suisse.

Sulsse. En fin de séance, Mme Marie-Thérèse Huguenin se fit l'interprète des participantes, en remerciant Mº Schaer-Robert, présidente, ainsi que toute la section de Neuchâtel pour la magnifique réussite de cette cinquante-cinquième assemblée des délégués. Avant de se rendre au banquet réunissant cent cinquante convives à l'Hôtel du Peyrou, les déléguées furent conviées à un vin d'honneur offert par la commune de Neuchâtel dans les salles de l'Hôtel de Ville. L'après-midi, la visite du château et de la Col-

tel de Ville.
L'après-midi, la visite du château et de la Col-légiale ainsi que la présentation au Musée des Beaux-Arts, des automates de Jaquet-Droz, mit le point final à cette sympathique rencontre suffra-

comité central. Son rapport d'activité releva les principaux événements de l'année écoulée et insista sur l'activité féconde et variée des diffé-rentes sections.

En vue d'une révision du contrat-type

En vue d'une révision du contrat-type

Dans le domaine de la situation économique et sociale des membres, on est frappé de constater, dans notre pays, une forte disparité de salaires. Une révision prochaine du contrat-type de travail pour le personnel infirmier diplômé s'impose (la dernière est entrée en vigueur en 1963). En vue de cette révision, l'Association désire pouvoir se fonder sur des constatations objectives. Elle a donc chargé l'institut d'organisation industrielle de l'école polytechnique fédérale de procéder à une « Anatyse de l'emploi et définition des postes» portant sur un certain nombre de points de l'activité des infirmières et infirmières no soins généraux. L'estimation de ces différentes fonctions professionnelles se fera selon les mêmes critères que pour d'autres professions. Le résultat de cette enquête est attendu avec intérêt.

Les sections de l'ASID on entamé des pourparlers concernant la nouvelle loi sur l'assurancemalt l'activité des infirmières privées et des infirmières d'hygiène sociale. Sur le plan légal, l'Association se préoccupe de la profection du titre d'infirmière et d'infirmière. La reconnaissance légale de la profession n'existe pas encore sur le plan national, ce qui occasionne des abus dans l'emploi de ce titre.

Chacun bien à sa place

Chacun bien à sa place

La pénurie de personnel pose aussi ses problèmes à l'ASID, elle y voue la plus grande attention. L'ASID a pris part de plusieurs manières à la campagne de recrutement qui a été menée au cours des derniers mois de façon intensive. Mais son attention se porte en premier lieu sur l'emploi et l'utilisation rationnelle du personnel déjà en place. Elle cherche à déterminer si les infirmières diplômées travaillant dans les services hospitaliers sont vraiment affectées exclusivement aux soins des malades. Quelles sont leurs collaboratrices les ingun qualifiées parmi le personnel auxiliaires eignant? Afin de répondre à cette question et à d'autres du même ordre, l'Association a entrepris une « Etude des soins infirmiers en Suisse » avec la collaboration de l'Organisation mondiale de la santé, du Service tédéral de l'hygiène publique et de la Croix-Rouge suisse. Cette étude à laquelle participent un bon nombre d'infirmières. d'administrateurs d'hôpitaux et de médecins, est menée par une infirmière.

La formation professionnelle

La formation professionnelle

Sur ce plan, l'Association a collaboré à la mise
au point des nouvelles directives de la CroixRouge suisse. Ces dispositions, déterminantes pour
la reconnaissance des écoles d'infirmières, sont à
disposition dans leur nouvelle teneur, et constituent la base de la formation professionnelle de
l'infirmière en soins généraux dans notre pays.
Une commission s'occupe d'élargir et d'unifier
la spécialisation des infirmières dans divers domaines, tels que celui d'infirmières anesthésistes,
instrumentistes et de santé publique.

Genève, siège central du comité international

Genève, siège central du comité international Les relations internationales de l'ASID sont variées et vivantes. De nombreuses infirmières s'adressent au service de placement de l'Association pour obtenir un poste à l'étanger; nombreuses sont les collègues étrangères qui non seulement viennent en Suisse pour travailler dans nos hôpitaux, mais aussi pour y faire des séjours d'études. Le grand événement de l'année écoulée fut le XIIIe Congrès du Conseil international des infirmières (International Council of Nurses) qui eut lieu en juin 1965 à Francfort s/le Main. Cette assemblée décida de transférer le siège central du Conseil international de Londres à Genève. Pour l'ASID, cela entraînera de nouvelles obligations qui, son contre, auront aussi un effet stimulant et enrichissant.

sant.

La partie administrative de l'assemblée générale fut suivie de discussions en groupes et d'un forum sur le sujet: «Le malade hospitalisé: quels sont ses besoins face au monde d'aujourd'hui?».
L'objectif de cette séance, soigneusement préparée, était d'informer les participants des buts de l'étude des soins infirmiers en Suisse, de les y intéresser et de susciter leur collaboration.

Séance historique, le 9 mai, au Grand Conseil zurichois où se déroula un grand débat sur l'introduction du suffrage féminin dans le canton et les communes. Sur la galerie, le public féminin, féministe et antiféministe se mit à manifester, particulièrement lorsque le président de la commission, M. Ernest Lehmann, socialiste, déclara : « J'espère que ce 9 mai 1966 apportera un réviel printanier et un revirement dans la question du droit de vote des femmes dans le canton.» Le président dut prier le public de s'abstenir de toute manifestation pour ou contre.

Hante-Conture Prêt à porter

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

En marge de la Journée de l'Europe

Un tiers des Européens au travail sont des femmes. L'égalité de rémunération entre travailleurs masculins et féminins est en train de la challeure.

de se réaliser, mais encore nulle part les femmes ne sont encore pleinement intégrées. La situation sociale des femmes dans la communanté européenne s'est profondément modifiée au cours des dernières années, sous la pression des changements économiques pro-voqués par la création du Marché commun

L'expansion a abouti presque partout à des pénuries de main-d'œuvre, notamment pour des emplois qualifiés. Il a donc fallu tirer le meilleur parti des ressources disponibles, sans considération du sexe. Dans les six pays, les femmes constituent la plus importante réser-ve de main-d'œuvre. Ainsi, la croissance économique dépend dans une large messure de la possibilité d'enrôler davantage de femmes et de les occuper à des métiers de plus en plus variés, y compris ceux qui ne sont pas con-sidérés comme « féminins ».

Le CIF à Téhéran

(Suite de la page 1)

et S.A.I. Ashraf, le discours de bienvenue au nom des femmes iranaises

Quel était le thème général de 1966?

«Les valeurs du passé dans des cadres modernes ». Thème choisi parce que l'Iran est un des pays qui illustre d'une façon frappante le contraste entre autrefois et aujourd'hui.

Voici le message qui avait été adressé aux divers Conseils nationaux pour les préparer à la rencontre 1966 :

à la rencontre 1966:

«La société moderne, si marquée par le mouvement et l'évolution, a besoin plus que jamais auparavant dans l'histoire, de l'action des organisations bénévoles pour concilier les anciennes coutumes et les nouvelles lois, pour que les possibilités et les recherches de solutions qu'implique une nouvelle vie nationale, bénéficient de l'apport des valeurs créatrices que renferment les traditions de la vie familiale et de la vie de la collectivité. »

Qui fut la présidente de l'assemblée?

C'était la présidente internationale, Mme Craig-Schuller, qui, comme d'habitude, était la présidente de la session. Elle avait pris l'initiative d'une cérémonie

d'hommage au mausolée du père du souve-rain actuel, lequel a entrepris les réformes qui conduisent l'Iran sur le chemin de la civilisation moderne et ont notamment conduit à l'émancipation de la femme iranaise. Le mausolée se dresse devant une mosquée, non loin d'une cité maraîchère nouvelle

Cette dix-huitième assemblée fut-elle marquée par un programme particulier ?

Outre les rapports et les travaux habituels, un séminaire avait, cette fois-ci, été incorporé au programme. Précédemment, il était propsé hors programme. Mme Delavenay, représentante du CIF à l'Unesco, avait été chargée de sa préparation.

Quels étaient les sujets d'étude?

«L'alphabétisation, une expérience socia-le » (dans divers pays). « La femme dans la vie moderne et le travail ». «L'artisanat, fac-

teur du développement communautaire ». Parallèlement à ce séminaire, on pouvait visiter une exposition d'objets artisanaux en-voyés par plusieurs pays et qui furent vendus à la fin de la session.

Au cours de cette assemblée, il y eut sans doute d'autres sujets d'étude examinés, mais nous y reviendrons dans nos prochains numé-ros, grâce à la plume de nos déléguées suisses.

ros, grace a la plume de nos deleguees susses.

Pourtant, je voudrais mentionner, dès aujourd'hui, la parfaite organisation de cette
session préparée avec enthousiasme par les
membres du Haut Conseil iranais. Une centaine d'entre elles ont collaboré plus d'une
année à cet effet et, pendant plus de six
mois, une trentaine de ces dames ont suivi
régulièrement des cours de français et d'anglais pour servir d'interprètes et de guides au
cours des visites. cours des visites.

Des réceptions privées très nombreuses ont témoigné de l'hospitalité chaleureuse de nos amis de là-bas. Nous devons dès maintenant leur exprimer notre reconnaissance.

PRESQUE PARTOUT: AUGMENTATION DE CETTE MAIN-D'ŒUVRE

Il paraît utile de savoir ce qu'elles font, pourquoi elles ont pris un emploi, combien elles gagnent et quelles sont, dans l'ensemble, leurs conditions de vie actuelles et leur avenir sur le plan professionnel.

A toutes les époques et dans tous les pays, les hommes ont pris part aux activités économiques de leur société. Toutefois, leur prof

portion a augmenté presque partout dans la Communauté au cours des quinze dernières

Sauf en France où le pourcentage féminin, Sauf en France ou le pourcentage femnins, dans les effectifs de main-d'œuvre, est passé de 36,5 %, en 1954, à 34,9 %, en 1962, l'emploi des femmes a connu une progression régulière : en Belgique, la proportion était de 30 % en 1951 et de 31,6 % en 1962. En Allemagne, de 35 % en 1951 à 36,9 % en 1962. En Italie, de 24 % en 1954 et de 29 % en 1962 ha l'utemburg de 37 % en 1947 en 1962. Au Luxembourg, de 27 % en 1947 et de 29 % en 1949. Aux Pays-Bas, de 24 % en 1954 et de 25 % en 1962. Ces chiffres appellent pourtant une expli-

cation.

En effet, une grande partie de la main-d'œuvre séminine est composée de femmes travaillant en tant que membres de la famille non rémunérés. La plupart du temps, il s'agit de femmes qui appartiennent au secteur agricole, mais il existe aussi dans chacun des six pays des entreprises de petites dimen-sions, telles que les magasins, les restaurants, les sitations d'essence où l'épouse et les filles aident souvent sans rémunération. La production les stations à essence ou l'epouse et les filles aident souvent sans rémunération. La proportion des femmes qui travaillent dans la ferme familiale, dans l'hôtellerie des parents ou dans l'affaire du mari est de 15,1% de la population active féminine en Belgique, de 18,9% en France, de 22,3% en Allemagne et de 24,3% en Italie.

L'Allemande, l'Italienne, la Hollandaise, etc., passent pour être des femmes d'intérieur et cette réputation des Européennes se justifie encore, à quelques réserves près. Pour quelles raisons se mettent-elles de plus en plus à travailler à l'extérieur?

Le facteur économique est le plus souvent décisif: accroître les ressources de la famille est le facteur numéro un, mais aussi: besoin de maintenir une activité extérieure, désir d'évasion du foyer, pour être indépendante, pour avoir de l'argent à soi, pour avoir une retreite atte retraite, etc.

Même quand les préoccupations économiques ne sont plus essentielles, l'Européenne ressent la nécessité de travailler par besoin d'indépendance et d'équilibre. Il y a là un désir de s'affirmer l'égale de l'homme et capable de rivaliere avec lui. capable de rivaliser avec lui.

Le 5 mai a été célébrée, pour la seconde fois, la Journée de l'Europe. Le Conseil de l'Europe a conçu cette comémoration afin qu'une fois par an tous les Européens ressentent clairement leur destin commun et la nécessité d'une union étroite. Pour notre pays, il s'agit aujourd'hui de prendre une part active à la construction des fondement de l'Europe unie. L'introduction du suffrage féminin et l'abolition des articles d'exception en matière confessionnelle permettront à la Suisse d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme et de prendre ainsi un engagement européen conforme à notre époque, comme elle l'a déjà fait en adhérant au Conseil de l'Europe et en participant activement au travail de cette organisation.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÉVE

Confections soignées pour enfants